

Quilavu sàrl au capital de 2 000 €
59, avenue Dupuis
93600 Aulnay sous Bois
RCS Bobigny 508 822 285

Conditions générales de vente

A. Les conditions de règlement

1. Délais de paiement

Le paiement de notre facture devra être effectué au trentième jour suivant la date d'émission de celle-ci sauf spécification contraire.

2. Pénalités de retard

Le retard se définit comme un paiement intervenu postérieurement à la date mentionnée sur la facture. Dans ce cas, le taux d'intérêt prévu par les présentes est calculé sur le montant TTC de la facture. Pour l'année 2008, le taux de l'intérêt légal étant de 3,99%, le calcul est le suivant : $3,99 \% \times 1,5 = 5,985 \%$. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel soit nécessaire. Elles courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture.

3. Conditions d'escompte

Nos factures sont net et sans escompte.

B. Communication des conditions générales de vente

1. Champ d'application

Selon l'article L. 441-6 alinéa 1 du Code de commerce, prestataire de services, est tenu de communiquer, à première demande, ses conditions de vente à tout acheteur de produit ou demandeur de prestation de services pour les besoins de son activité professionnelle. En application de cette règle les présentes conditions générales de vente sont d'application.

2. Mode de communication

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande, sont disponibles intégralement sur notre site internet : www.quilavu.com et sont résumées sur nos devis et factures.

3. Opposabilité des conditions générales de vente

La passation d'un ordre de travail ou de mission, l'acceptation d'un devis ou l'envoi d'une commande entraînent l'acceptation de nos conditions générales de vente au détriment de toutes autres.

C Responsabilité

A. Sur les visuels

La société Quilavu Sàrl ne pourrait être tenue responsable de quelques erreurs d'impression d'un visuel, le fichier fourni par le client étant réputé celui à imprimer.

B. Sur les prestations.

Les prestations fournies se limitent à celles décrites dans l'offre. Les facteurs météo ne sont pas opposables à la réalisation de nos prestations.

Toute prestation commandée est entièrement due à partir de la commande de celle-ci. Une réduction forfaitaire de 45% peut-être consentie pour une commande annulée au maximum 15 jours avant sa date d'exécution.

Le choix des lieux d'exécution de nos prestations relève de la responsabilité du donneur d'ordre. Les autorisations seront demandées auprès des autorités compétentes par le donneur d'ordre sauf avis écrit contraire. En cas d'interdiction de réalisation de nos prestations, celles-ci seront néanmoins intégralement dues.

D. Litige

Seul le tribunal de Bobigny est compétent pour traiter tous litiges.

E. Application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à partir du 1 octobre 2008.